Image not found or type unknown

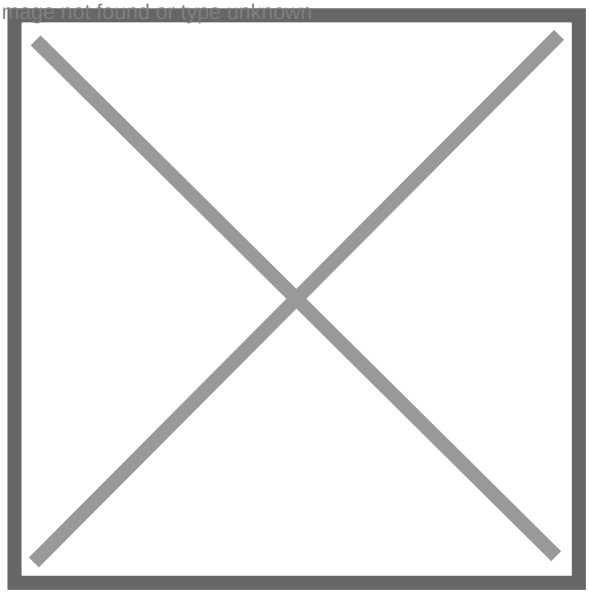

Mal informé par le crédit-relais

Par **lynda954**, le **07/08/2009** à **14:18**

Bonjour,

Mal informé par le crédit-relais, nous avons dépassé la date prévue le 30 juillet 2009, une lettre recommandée du contentieux nous informe que notre dossier est suivi à la direction du contentieux en raison des impayés qui nous ont été signalés à différentes reprises depuis plusieurs mois. ce qui est faux.

La première lettre recommandée dit que nous vous mettons en demeure de nous régler sous un mois la somme de 150.837,59 €, à défaut de règlement votre dossier sera transmis à notre avocat afin d'engager une procédure judiciaire. Nous avons demandé un délai supplémentaire de 2 mois et demi afin de réunir cette somme. La personne au téléphone ne veut rien entendre et nous à même insultés de tous propos injurieux à notre égard et des menace juste pour un délai supplémentaire et éviter la justice, car la solution est là et ils ne veulent pas nous écouter.

Comment faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés